

Nantes, le 11 octobre 2016

### Notre Dame des Landes : les élus de l'Ouest appellent au recadrage de la ministre de l'environnement

La ministre de l'environnement a tenu hier soir sur ITélé des propos totalement **inadmissibles** concernant l'Aéroport de Notre Dame des Landes dénonçant un soi-disant « *déni de démocratie, de transparence, un manque de dialogue et d'explications* » et se déclarant contre « *l'évacuation par la violence de la ZAD* » sous-entendant qu'elle viendrait ainsi des forces de l'ordre et s'opposant donc à l'application des décisions de justice au mépris de tous les principes démocratiques.

Après **un débat public**, une enquête publique, une **déclaration d'utilité publique**, une commission du **dialogue** en 2012, 34 votes favorables du CESER Pays de la Loire, le soutien de **3 Présidents de la République**, **6 Premier ministre** et **22 collectivités locales** quelles que soient les alternances politiques, un choix de **269.000 personnes** pour le transfert le 26 juin dernier soit **55% des votes**, de telles déclarations d'un ministre « *sont totalement irresponsables car elles apparaissent clairement comme un encouragement à la violence envers les forces de l'ordre* » selon le Syndicat Mixte Aéroportuaire qui fédère les 22 collectivités favorables au transfert.

En effet, après **156 décisions de justice**, plus de **200 exactions** commises auprès des entreprises, des riverains, des scientifiques, des gendarmes, des médias et encore ce week-end auprès de journalistes de France 3 agressés sur la ZAD par des hommes cagoulés, Madame Royal est **bien la seule à croire encore à la volonté des opposants d'un dialogue « à bâtons rompus »**.

Pour Bruno Retailleau, Président de la Région des Pays de la Loire et du Syndicat Mixte Aéroportuaire, Johanna Rolland, Présidente de Nantes Métropole, Philippe Grosvalet Président du département de Loire-Atlantique et David Samzun, Président de l'agglomération de Saint-Nazaire : « *Ces propos d'un ministre qui défie l'autorité de l'Etat et s'oppose au respect de la loi ne peuvent rester sans suite alors que les forces de l'ordre se préparent à faire respecter la loi de la République et les décisions de justice sur la ZAD. Nous appelons clairement le Président de la République et le Premier ministre à recadrer Madame Royal qui ne peut impunément bafouer leur autorité et mépriser les citoyens concernés qui ont voté le 26 juin et qui attendent le respect de la loi et de la démocratie. C'est désormais l'autorité non seulement sur la ZAD mais aussi au sein du gouvernement qui est en jeu* ».

**\*Liste des membres du SMA (en gras les financeurs de la plateforme et de la desserte routière) :**

Régions : **Pays de la Loire, Bretagne** / Départements : **Loire Atlantique**, Ile et Vilaine, Morbihan, Mayenne, Maine et Loire / Agglomérations : **Nantes Métropole, CARENE, Cap Atlantique**, Rennes Métropole, Angers Métropole / Communautés de Communes : Loire et Sillon, Erdre et Gesvres, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau Saint Gildas des Bois, Région de Blain, de Nozay, Cœur d'Estuaire, Redon, Derval et Castelbriantais.

 @sma\_grandouest